Image not found or type unknown

mariage algerien sans certificat de capacité a mariage

Par **yes74**, le **11/08/2011** à **12:26**

J'ai la double nationnalité Franco-algerienne le 17 juill 2011, je me suis marié en algerie et sans certificat de capacité a mariage et ce avec mes papiers algerien (grosse erreur ou non)que dois je faire sachant que je possede depuis hier l'extrait des registre de l'acte de mariage et mon livret de famille algerien traduit en français par l'officier d'etat civil algerien
je dois aller a nantes ou ma mairie et que me faut il ???? URGENT SVP

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés